



N° 41	Pratiques professionnelles Préserver le secret professionnel dans le cadre du partage d'informations	1 ou 2 jours (sur mesure)	En intra Sur demande
----------	---	---------------------------	-------------------------

Intervenant : Véronique LOGEALS,
Juriste, Formatrice, Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Coût : nous consulter

Public /Prérequis et modalités d'accès à la formation : Tout professionnel de l'institution.

Prérequis à définir lors de l'analyse des besoins.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Centre a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : formation@uriopss-centre.fr

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel, à distance ou mixte (présentiel + distanciel) possible
Présentation théorique illustrée par des cas concrets et des échanges d'expérience entre les participants
Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation :

Evaluation des acquis en cours de formation : Questions finales synthétisant les points principaux abordés en formation

Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Capacité maximum : 14 personnes

Contact : formation@uriopss-centre.fr

Lieu : à définir

Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux, le contenu et les limites du secret professionnel
- Connaître les différents repères déontologiques et éthiques relatifs au partage d'informations à caractère secret

Programme

Tour de table : Recueil des attentes des stagiaires

La question du secret professionnel au cœur des pratiques professionnelles et institutionnelles

- Pluridisciplinarité et travail d'accompagnement de l'utilisateur, partage éventuel d'informations le concernant
- Interrogations autour des conditions légales de partage et de la responsabilité qui en découle : pertinence de la transmission au regard de la fonction du receveur de l'information

Notion de secret professionnel, Limites au secret

La délimitation du secret professionnel :

- Définition du secret professionnel
- Textes applicables
- Fondements du secret : Relations soignant /soigné, travail social, confidentialité et respect de la vie privée
- Distinction entre le secret professionnel et d'autres notions : discrétion professionnelle, obligation de réserve et confidentialité
- Nature des informations à caractère secret

Les professionnels soumis au secret professionnel

- Les professionnels assujettis au secret professionnel par état, par profession, fonction ou mission temporaire (secret « missionnel »)
- La particularité du secret médical : son extension à tout professionnel intervenant dans le système de santé
- La violation du secret professionnel : Conditions de la violation, conséquences en matière de responsabilité civile, pénale et disciplinaire

La levée du secret professionnel

- Les révélations facultatives : Lien hiérarchique (relation employeur/salarié), dispositions pénales (privations, sévices, mauvais traitements, crime)
- Les révélations obligatoires : le mandat judiciaire, la non-assistance à personne en péril

L

e partage d'informations à caractère secret

- Le partage d'une information au sein d'une équipe ou avec des partenaires extérieurs : le cadre légal du partage de l'information, les raisons au partage, les informations à partager

